



OFFICE DE L'ÉLEVAGE
Affaires Communautaires et Contrôles Externes

**Compte rendu de la 76^{ième} réunion du Comité de gestion unique,
du jeudi 19 février 2009**
Points concernant le secteur du lait et des produits laitiers

Participaient à la réunion :

Mme JOUVE Marie-Claire

Mme AILLERY Florence

Melle SCARSI Florence

M.A.P./ D.G.P.A.A.T. / Sous-direction des produits et marchés

M.A.P./ D.G.P.A.A.T. / Bureau du lait et des produits laitiers

Office de l'élevage

POINTS IMPORTANTS

↪ **Restitutions à l'exportation :**

Hausse des restitutions sur l'ensemble des produits laitiers à l'exception des fromages.

Restitution commune :

Beurre 82% : 55 €/100 kg (+10 €/100 kg)

Butteroil 66,60 €/100 kg (+12,11 €/100 kg)

Poudre de lait écrémé : 19 €/100 kg (+2 €/100 kg)

Poudre 26% : 29 €/100 kg (+3 €/100 kg)

Taux inchangés sur les fromages.

Vote : absence d'avis

Restitution par voie d'adjudication :

Beurre 82% : 60 €/100 kg (+10 €/100 kg)

Butteroil : 73 €/100 kg (+15 €/100 kg)

Poudre de lait écrémé : 21,98 €/100 kg (+1,98 €/100kg)

Votes : absence d'avis

Restitution hors annexe I sur les produits laitiers : Alignement des taux en conséquence.

Vote : absence d'avis

↪ **Adoption de deux projets de règlements prévoyant la réouverture de l'intervention par adjudication après atteinte des plafonds d'achats au prix d'intervention.**

Votes : avis favorable

↪ **Adoption d'une modification du règlement 1282/2006 concernant les certificats et les restitutions à l'exportation dans le secteur du lait et des produits laitiers :**

Les modifications adoptées concernent le contingent d'exportation de poudre vers la République dominicaine : mise à jour de la base légale et alignement de la garantie sur le cas général (15% de la restitution fixée avec un minimum de 5 €/100 kg au lieu de 15 €/100 kg actuellement)

Votes : avis favorable- entrée en application aux certificats demandés à partir du 01/04/09

1 – SITUATION DE MARCHÉ

Exportations 12 mois (2008) :

Poudre de lait écrémé :	-12,3%
Poudre de lait entier :	+31,8%
Beurre :	-28,8%
Butteroil :	-35,1%
Fromages :	-6,9%

2 – MESURES SUR LESQUELLES UN AVIS PEUT ETRE DEMANDE

2-1 – Avis éventuel sur un projet de règlement relatif à la fixation des montants maximaux de restitution à l'exportation au lait écrémé en poudre pour la 8^{ème} adjudication effectuée dans le cadre de l'adjudication permanente prévue par le règlement (CE) n°619/2008

	Offre		Retenu		Adj. Précédente
	Quantité (tonnes)	Fourchette de taux de restit. (€/100 kg)	Quantité (tonnes)	Taux maximal (€/100 kg)	Taux maximal (€/100 kg)
Poudre de lait écrémé	17 984	19,90-50	5 863	21,98	20

Vote : Absence d'avis

2-2 – Avis éventuel sur un projet de règlement relatif à la fixation des montants maximaux de restitution à l'exportation au beurre à destination de certains pays tiers pour la 8^{ème} adjudication effectuée dans le cadre de l'adjudication permanente prévue par le règlement (CE) n° 619/2008

	Offre		Retenu		Adj. Précédente
	Quantité (tonnes)	Fourchette de taux de restit. (€/100 kg)	Quantité (tonnes)	Taux maximal (€/100 kg)	Taux maximal (€/100 kg)
Beurre 82 %	13 769	50-95	2 884	60,00	50
Butteroil	1 839	58-99,80	133	73,00	58

Vote : Absence d'avis

**Meilleures salutations
Mission Europe**